Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260710-372026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°37/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
29/05/2026

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, CAUCHE Christian, AUBERT Eric, JEGU Marie, METAYER Pascal, LE CROM Tiffany, CORDUAN Brianne, HERVÉ Anaïs,
Étaient absent :
Joël BOUCARD, CORDUAN Frédéric

NBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS : 9
ABSENTS : 2

Madame ROUSSSEL Céline a été désignée secrétaire de séance

VALIDATION DU DEVIS COLAS POUR LE PATA

M. Le Maire demande au conseil municipal de valider le devis PATA avec l'entreprise **COLAS** pour la réfection des routes de la commune.

Le devis pour 15 tonnes de point à temps (PATA) pour la réfection des routes de la commune est de 19 440 € HT soit de 23 328.00 € TTC et comprend :

- La réalisation de travaux de point à temps avec mise à disposition de PATA avec chauffeur et cylindre avec chauffeur
- Fourniture et mise en œuvre d'émulsion à 69% et gravillons 4/6 lavés
- Le balayage des voies communales

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis proposé ci-dessus et autorise monsieur le Maire à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO